

COMPTE RENDU REUNION du Conseil Municipal du 05 Octobre 2017

Présents : BIGLIA Jean-Paul, Maire, BONNARD Paul, BABOLAT Coraline, DURAND Maël, GIRAUD Sylvain, JACQUEMIN Emilie, JANIN Éric, JOUX Alexandre et LASSEIGNE Paul.

Secrétaire : Madame BABOLAT Coraline a été élue secrétaire de séance.

1. **SIEA - RODP provisoire** :

- ✓ Le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.
- ✓ Il charge le Syndicat d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) d'assurer, pour le compte de la commune, la perception des montants correspondants.

2. **Avenant au contrat d'ATSEM**

A l'unanimité le contrat d'Atsem est reconduit pour l'année scolaire 2017 – 2018.

3. **Avenant au contrat d'adjoint technique pour le nettoyage des bâtiments** :

L'emploi d'adjoint technique pour le nettoyage des bâtiments communaux est reconduit pour un an.

4. **CCPA – demande d'un fonds de concours pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux** :

Le montant des travaux de mise en accessibilité des bâtiments s'élève à 28 310,37 € HT,

Déductions faites des différentes subventions à savoir : 4247 € du Conseil départemental, 7077 € pour la DETR, un fonds de concours est demandé à la CCPA pour un montant de 8493 €.

5. **Défibrillateur : contrat de maintenance**

Un contrat de maintenance est souscrit auprès de l'entreprise DUMONT Sécurité pour un montant annuel HT de 197,68 €.

6. **Tarif assainissement 2018** :

La part fixe sera de 30 € et le prix du M3 de 0,50 € à partir du 1^{er} janvier 2018.

7. **Questions diverses** :

- **Emplois communaux** : Départ de la secrétaire de mairie au 31/12/2017 et de l'employé communal au 17/01/2018.
- **EAU POTABLE** : Monsieur le Maire rappelle aux administrés l'urgence de faire très attention à la consommation d'eau potable. La nappe étant au plus bas, nous sommes dans l'attente d'une réponse favorable de l'Agence Régionale de Santé pour capter l'eau de la source de « préfonds ». Elle serait utilisée en complément du captage actuel.
- **Travaux accessibilité** : les travaux de maçonnerie commenceront le 16/10/2017.
- **VOIRIE** : une étude du renforcement du chemin « sous Groin » est en cours.
- **Réserves incendie** : des plans ont été envoyés au SDIS pour validation.